

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	A3
Actions territoriales orientation et emploi	541

La Commission Permanente,

- VU** les articles 107 et 108 du TFUE,
- VU** le régime cadre communautaire n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité aux aides de *minimis*,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code du travail, notamment la 6ème partie - Livre III relative à la formation professionnelle,
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017 adoptant la Stratégie régionale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (SREFOP) ainsi que le Schéma régional des formations sanitaires et sociales qui lui est annexé,
- VU** la délibération du Conseil régional du 22 mars 2018 adoptant le Plan de bataille pour l'emploi,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20 au 21 juin 2019 adoptant le Plan régional pour une orientation tout au long de la vie,
- VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil régional en date du 1^{er} octobre 2012 approuvant le règlement d'intervention pour l'aide aux salons, forum et opérations d'information sur les métiers, les emplois et les

formations,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil régional en date du 6 juin 2019 approuvant le règlement d'intervention relatif au « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles »,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 5 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 92 500 € toutes charges comprises, à l'association Culture entreprises pour l'organisation du salon « Culture entreprises 2020 » sur le territoire EFOP de Loire-Atlantique Sud.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 5 000 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 3 640 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 17 640 € toutes charges comprises, au Collège Marcelle BARON pour la création d'une vidéothèque des métiers de proximité sur le territoire EFOP de Loire-Atlantique Nord.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 3 640 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 16 200 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 18 525 € toutes charges comprises, au Fongecif Pays de la Loire pour la réalisation d'offres d'emploi vidéo sur le territoire EFOP de Loire-Atlantique Centre.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 16 200 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 25 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 177 350 € toutes charges comprises, à Angers Loire Développement pour l'organisation du forum pour l'emploi 2020 sur le territoire EFOP de Maine-et-Loire Centre.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 25 000 €.

APPROUVE

la convention correspondante présentée en annexe 1.

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 4 410 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 7 640 € toutes charges comprises, à l'association ASDEPIC pour l'organisation d'une soirée de sensibilisation des entreprises du territoire à la marque sur le territoire EFOP de Maine-et-Loire Ouest.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 4 410 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 4 520 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 5 650 € toutes charges comprises, à la Communauté de communes de Château-Gontier pour la réalisation de films sur les métiers des entreprises du bâtiment et industrielles sur le territoire EFOP de Mayenne Sud.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 4 520 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 2 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 9 484 € toutes charges comprises, à la Communauté de communes Val de Sarthe pour l'organisation de quatre cafés métiers sur le territoire EFOP de Sarthe Centre.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 2 000 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 15 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépenses subventionnable de 105 400 € toutes charges comprises, au Relais Habitat et services jeunes pour le projet de soutien à la politique RH des TPE sur le territoire EFOP de Sarthe Sud.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 15 000 €.

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 3 300 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 5 500 € toutes charges comprises, à la Mission locale Sarthe et Loir pour l'organisation d'un forum "A la rencontre des métiers du territoire Sarthe et Loir" sur le territoire EFOP de Sarthe Sud.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 3 300 €

ATTRIBUE

une subvention d'un montant de 20 000 € au titre du « Fonds territorial emploi, formation et orientation professionnelles » sur une dépense subventionnable de 248 000 € à l'Agglomération du Choletais (49) pour la création de la Maison de l'Orientation de l'Agglomération du Choletais sur le territoire EFOP de Maine-et-Loire Sud.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 20 000 €.

AUTORISE

la date de début d'éligibilité des dépenses subventionnables au 1er janvier 2020.

ATTRIBUE

une subvention de 25 000 €, sur un montant subventionnable de 190 000 € toutes charges comprises, à Carrefours pour l'emploi pour l'organisation de la 1ere édition du Carrefour emploi à Nantes qui se tiendra le 2 avril 2020 à la Cité des Congrès.

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 25 000 €.

APPROUVE

la convention correspondante présentée en annexe 2.

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

à l'IRT Jules Verne une subvention de 15 000 € pour l'organisation des deux forums Alternance manufacturing, à Nantes et Angers, pour un budget prévisionnel global de 127 798 €.

AFFECTE

une autorisation correspondante d'un montant de 15 000 €.

ATTRIBUE

une subvention de fonctionnement de 5 000 € à la COMPA - Ancenis (44), dans le cadre du « soutien aux actions innovantes pour la découverte des métiers et l'orientation ».

AFFECTE

une autorisation d'engagement correspondante d'un montant de 5 000 €.

ATTRIBUE

une subvention de fonctionnement de 2 000 € sur une dépense subventionnable de 41 801 € à la CCI Maine et Loire, dans le cadre du « soutien aux actions innovantes pour la découverte des métiers et l'orientation ».

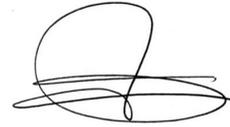
AFFECTE

une autorisation d'engagement de 2 000 € au titre du dispositif des aides régionales à l'information, l'orientation et l'insertion des jeunes.

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 15 000 € correspondant à des dépenses afférentes à des études et à des actions d'information sur les actions territoriales orientation et emploi.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 17/02/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs